Servitudes connues de l'état

A5: Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d' assainissement (concerne tout le territoire communal pas de trame spécifique)

AC1: Servitude de protection des monuments historiques classés et inscrits

AC2: Servitude relative aux site classés et inscrits

AR2: Servitude liée aux ouvrages de défense des côtes ou de sécurité maritime

AR5 : Servitude relative aux fortifications, places fortes, postes et ouvrages militaires

AR8: Servitude aux abords des champs de tir

AS2: Servitude de protection des établissements de concyliculture et d'aquaculture et des gisements coquilliers (concerne tout le territoire communal pas de trame spécifique)

EL8 : Servitude de protection des champs de vue des établissements indispensables à la sécurité et la surveillance de la navigation maritime

EL9 : Servitude de passage des piétons sur le littoral

Continuité du sentier dur DP

Servitude de droit

Servitude modifiée

Suspension de servitude

I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

PT1 : Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques

PT2 : Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

T1 : Servitude relative aux voies ferrées

T4 : Servitude aéronautique de balisage (concerne tout le territoire communal pas de trame spécifique)

T5 : Servitude aéronautique de dégagement

T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (concerne tout le territoire communal pas de trame spécifique)

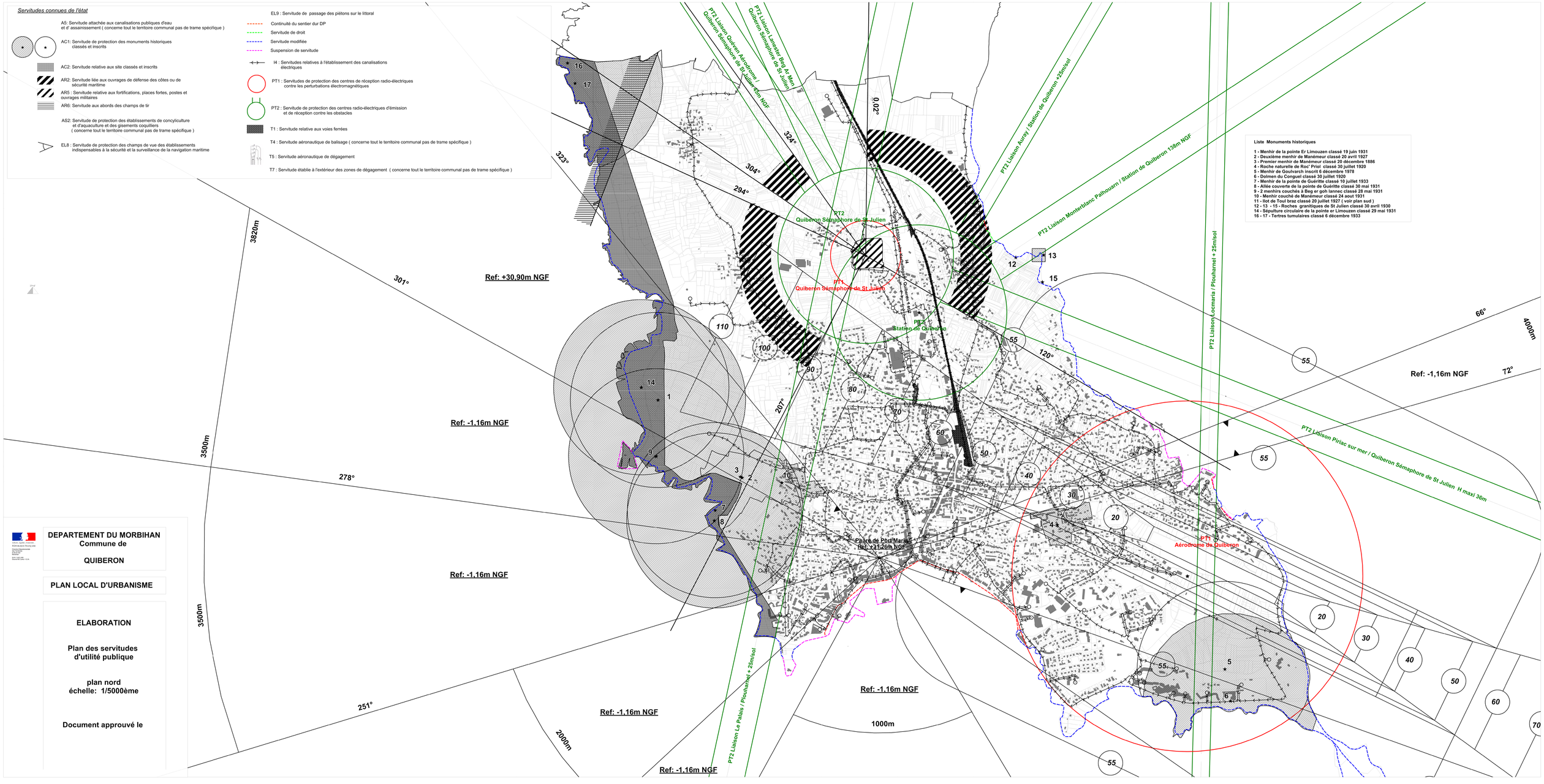

Liste Monuments historiques

1 - Menhir de la pointe Er Limouzen classé 19 juin 1931
2 - Deuxième menhir de Manémeur classé 20 avril 1927
3 - Premier menhir de Manémeur classé 20 décembre 1886
4 - Roche naturelle de Roc' Priol classé 30 juillet 1920
5 - Menhir de Goulvarch inscrit 6 décembre 1978
6 - Dolmen du Conguel classé 30 juillet 1920
7 - Menhir de la pointe de Guéritte classé 10 juillet 1933
8 - Allée couverte de la pointe de Guéritte classé 30 mai 1931
9 - 2 menhirs couchés à Beg er goh lannec classé 28 mai 1931
10 - Menhir couché de Manémeur classé 24 aout 1931
11 - Ilot de Toul braz classé 20 juillet 1927 (voir plan aud)
12 - 13 - 15 - Roches granitiques de St Julien classé 30 avril 1930
14 - Sépulture circulaire de la pointe er Limouzen classé 29 mai 1931
16 - 17 - Tertres tumulaires classé 6 décembre 1933

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement Durables
Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction
Décret 2002-1275 du 23 octobre 2002

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
Commune de

QUIBERON

PLAN LOCAL D'URBANISME

ELABORATION

Plan des servitudes d'utilité publique

plan nord
échelle: 1/5000ème

Document approuvé le